



Pêche de loisir : les pêcheurs plaisanciers harponnent Bruxelles

La réduction de la pêche au bar par l'Europe provoque la colère des pêcheurs plaisanciers du littoral. D'autant que ce loisir, qui pèse dans l'économie, connaît déjà des difficultés.



De nombreux bateaux de pêche de loisir, ancrés au ponton des Miaules sont à vendre.



GRAVELINES. Le conseil des ministres européens de la pêche a décidé la fermeture de la pêche au bar du 1^{er} janvier au 30 juin (sauf pour les ligneurs et les fileyeurs) et pour le second semestre la limitation à un bar par jour de pêche pour le loisir. Ces mesures sont difficilement acceptables pour les pêcheurs plaisanciers, devant lesquels Jean Kiffer, président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France, a évoqué le dossier.

« Il ne se passe pas une année sans que notre loisir ne soit touché par une mesure le pénalisant, mais 2015 bat tous les records : taxe foncière, sur le mouillage, contrôle technique... Notre fédération est aussi une fédération "plaisance". La plaisance pèse plus de 2 milliards d'euros dans l'économie et plus de 30 000 associations. C'est ce que nous avons exprimé à Bruxelles. Les mesures pour le bar sont incohérentes et dangereuses. Plutôt qu'un bar par jour, pourquoi ne pas opter pour une gestion de quotas mensuels ou annuels et une fermeture totale

durant la période de fraie ? Notre proposition a recueilli l'attention du président de la commission pêche du Parlement. Nous espérons qu'elle sera retenue. Il en va de la survie de notre loisir. » Un avis partagé par les pêcheurs plaisanciers du littoral.

“ La plaisance pèse plus de 2 milliards d'euros dans l'économie et représente plus de 30 000 associations.”

ral. La gestion des quotas pourrait se faire par un carnet de pêche. Nombre de pêcheurs ont déjà abandonné. « Là où il y avait des listes d'attente pour les aneaux, de nombreux bateaux sont à vendre et ne trouvent pas preneur. La vente des articles de pêche, un autre pan de notre économie, sera aussi impactée », souligne Dominique Viart, président du comité régional. ■
J.P.(CLP)